



Problème avec mon colocataire, violence et menace de mort

Par **max**, le **12/07/2009** à **19:35**

Bonjour, je vis en collocation depuis 1998 dans un appartement de L'.O.P.A.C. ou nous avons tous les deux notre nom sur le bail. J'ai déposé deux mains courantes contre mon colocataire l'une pour coups et blessures en 2000, l'autre pour menace de mort en 2009 et enfin une plainte en juillet 2009 pour menace de mort répétée. Après avoir été interrogé par la police il est revenu et m'a insulté comme il le fait depuis des années. J'ai voulu porter plainte aujourd'hui pour harcèlement moral mais la police m'a dit que cela ne marchait que dans le cadre du travail. Je demande à être relogé depuis l'an 2000 début des violences. Rien. L'assistante sociale qui me suit me dit qu'elle ne peut rien faire ainsi que l'O.P.A.C qui me répond que mon colocataire doit signer une lettre de renonciation pour que je sois relogé. Je suis tombé en dépression et hospitalisé 4 mois. Mon colocataire cherche à me faire craquer par tous les moyens. J'ai un temps pensé au suicide tellement j'étais à bout. J'ai appris récemment que mon colocataire se prostitue sur internet avec son copain chez qui il habite je ne sais pas où dans Paris. J'ai peur qu'il ramène du monde chez moi ou encore de rentrer un soir et de trouver l'appartement vide. Je vis dans l'angoisse. J'ai retrouvé du travail en décembre 2009 dans un domaine technique que je ne connaissais pas. L'énergie que cela me demande est énorme. Je ne sais pas si cette pression morale en plus ne va pas finalement me faire craquer. J'ai 42 ans. Mon colocataire m'a dit encore hier: "maintenant que je suis bien dans mon nouvel appartement je reviendrais régulièrement pour te faire chier jusqu'à ce que tu craque". Que puis-je faire? Comment prouver qu'il habite ailleurs alors qu'il repasse de temps en temps et que des affaires à lui sont encore là? Je suis un ancien alcoolique qui m'en suis sorti, je ne voudrais pas replonger. Quel peut être le motif d'une nouvelle plainte pour toutes ses insultes? Comment faire pour que l'O.P.A.C me relogue enfin. Je n'ai pas les moyens financiers de retourner dans le parc public. S'il vous plaît, aidez moi. Merci